

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine Maritime

Nathalie NAIL
Députée suppléante
Conseillère Municipale du Havre

Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

COPIE

Objet : *Demande de rencontre urgente de Madame la Directrice de l'ARS*

Monsieur le Président de la République,

Face à une progression du nombre de patients, sans nouveaux moyens humains, ni financiers, les agents de l'hôpital psychiatrique Pierre Janet du Havre se mobilisent depuis plusieurs mois maintenant, estimant que les conditions d'accueil et de prise en charge ne sont plus remplies.

N'étant pas entendus, plusieurs d'entre eux ont décidés depuis 7 jours et 7 nuits d'occuper le toit de l'Unité d'Accueil et de Crise (UAC), autrement appelé les « Urgences », réclamant dès le début du mouvement et avant l'occupation du toit, la visite de Madame GARDEL, Directrice régionale de l'Agence Régionale de Santé de Normandie pour qu'elle se rende compte réellement de la situation alarmante dans laquelle ils travaillent, trop conscients de la maltraitance qu'ils infligent aux patients ainsi qu'à eux-mêmes.

Pour illustration, des matelas au sol ou des canapés accueillent les patients, dans la salle de télévision, le fumoir, les bureaux, dans un grand placard ou dans les couloirs, parfois même il n'y a qu'une chaise de disponible ; pas de draps, ni oreillers disponibles en nombre suffisants, pas non plus de pyjamas, ni même de papier toilette...

Aujourd'hui même, un enfant victime de sévices a été accueilli sur un matelas à terre...dans une chambre double...il n'y avait pas d'autre solution : l'agent qui l'accueillait a « craqué » car au niveau du personnel, c'est bien plus grave encore : 5 infirmiers pour 55 patients dans certains pavillons comme à Caravelle actuellement. Le personnel est souvent contraint à des prescriptions médicamenteuses pour pallier ces difficultés.

Leur conscience professionnelle est chaque jour, chaque heure, remise en cause, ils n'en peuvent plus !

On comprend alors aisément le désespoir de ces professionnels de psychiatrie qui déplorent ces conditions d'accueil et de travail. Les entretiens avec les patients ne peuvent plus avoir lieu régulièrement, les sorties non plus, les ateliers ou activités thérapeutiques se font lorsqu'il y a suffisamment de personnel disponible, donc exceptionnellement.

De la maltraitance en découle fatalement, bien malgré eux, à tel point qu'ils ont le soutien des familles aujourd'hui, lesquelles assistent impuissantes à la détresse des malades comme des professionnels !

À ces situations ubuesques viennent s'ajouter les conséquences des fermetures des structures extrahospitalières comme celles de pédopsychiatrie d'abord à Gonfreville l'Orcher puis à Montivilliers et Caucriauville un quartier prioritaire du Havre.

Ce constat alarmant fait l'unanimité sur la place politique havraise et au-delà, les décisions doivent donc être à la hauteur de l'urgence et des besoins.

Monsieur le Premier Ministre a été alerté par écrit dès le 20 juin de la situation, - qu'il connaît bien par ailleurs - aujourd'hui aucune réponse n'a été apportée.

La situation est actuellement bloquée et le mépris affiché par Madame la Directrice de l'ARS de refuser de se rendre sur les lieux du conflit n'est pas de nature à apaiser la tension.

Les membres de l'intersyndicale réclament la fermeture immédiate de tous les lits supplémentaires, le financement d'une unité d'hospitalisation supplémentaire pour accueillir ces patients, 50 postes pluridisciplinaires, la stagiairisation des contractuels, l'augmentation des postes administratifs et techniques, l'augmentation des moyens matériels et la création de 13 postes pour un service intérieur de compensation et suppléance.

Il s'agit ici, de premières mesures d'urgence minimales pour permettre à l'hôpital Pierre Janet une réelle prise en charge des patients digne et efficiente.

Dans l'immédiat et de toute urgence, les grévistes réclament la venue de Madame la Directrice de l'ARS, nous vous demandons de mesurer, Monsieur le Président de la République, que certains personnels « à bout », sont prêts à tout, et qu'un drame pourrait embraser la situation...

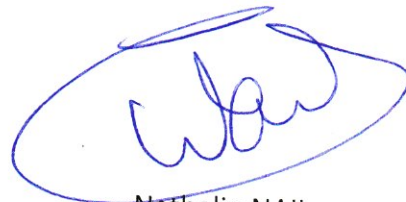
Monsieur le Président de la République, nous vous demandons d'intervenir auprès de Madame la Directrice de l'Agence régionale de Santé, pour qu'elle se rende d'urgence à l'UAC de l'Hôpital Pierre Janet et rencontre les membres de l'intersyndicale.

Peut-être que la mise en place et l'animation d'une cellule de crise pour faire avancer les solutions contribueraient à un travail sérieux, collectif et dans la durée pour redonner tout son sens au service public de santé pour les malades psychiatriques en conciliant besoins et moyens ?

Comptant sur votre pouvoir décisionnaire nous vous prions d'agréer nos salutations respectueuses.



Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime



Nathalie NAIL
Députée suppléante
Conseillère municipale du Havre